

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE LIGUE

Date	Jeudi 6 octobre 2022	Lieu	Visioconférence
Présents	Madame C. AZEDE Messieurs Jean DARTRON, Guy MANETTE, Lucien GALVANI, Teddy FLEREAU, Stéphane ZAMORE, Mickael MERABLI, Jean-Charles ALCOOL, B. EDOM, Philippe MAQUIABA, G. PINSON, V. RAMLALL, R. SAINT-VAL, Th. COLOMBO, J. MARTIAL, Y. SELBONNE		
Excusés	Mesdames C. CHAUDRIN-RABOTTEUR et S. SERMANSON		
Absents	Messieurs Eric NESTAR et E. ELIE, F. LOUIS (CTR)		
Assistent	F. THOMAS-BABEL (Directeur), S. ZABEAU (Président de la CRA)		

Ouverture de la séance à 19h00

Le Président ouvre la séance et remercie l'ensemble des membres pour leur présence à ce Conseil de Ligue. Le Secrétaire général indique que les trois premiers points sont ceux qui, eu égard de la temporalité, n'ont pas été traités lors du précédent Conseil de Ligue.

1- Validation des commissions pour la saison 2022-2023

Teddy Flereau, Secrétaire général adjoint, présente le document relatif aux commissions 2022-2023 (*composition, dates de réunion, et objet*).

Le Président de la Ligue invite Teddy Flereau à prendre l'attache de Monsieur Gilbert JOMIE dans le cadre de la commission détection, recrutement et fidélisation des arbitres.

Le Président informe que Catherine AZEDE a présenté sa démission en tant que membre de la commission de discipline. Le Conseil de Ligue prend acte de cette décision et présente en remplacement Madame Claudia CHAUDRIN RABOTEUR.

Les membres valident la nouvelle composition à l'unanimité des membres présents.

Teddy FLEREAU, le Secrétaire Général Adjoint, présente des problématiques liées à la présence de deux membres de la CRD. Les membres du Comité entérinent la démission de ces personnes et présenteront lors du prochain Conseil de Ligue deux nouveaux membres.

Philippe Maquiaba, Vice-Président, souhaite savoir pourquoi un des membres de la CRD évoqués en sus ne vient pas en Commission. Il souhaite, en outre, savoir si le nombre de membres de la CRD a un impact sur les décisions rendues.

Lucien Galvani, Secrétaire Général, apporte des éclaircissements sur les membres de la CRD qui ne se présentent plus aux réunions. Concernant le nombre des membres, il n'y a, actuellement, aucune problématique car une commission peut statuer à partir de 3 membres présents.

Le Président propose de valider les Commissions obligatoires et celles qui fonctionnent afin de réaliser un premier vote. Ensuite concernant les autres Commissions, le Conseil de Ligue se réunira ultérieurement.

Ainsi les Commission soumises au vote sont :

- Commission Régionale du Foot d'Animation et des Labels
- Commission Régionale Mixte Scolaire et Universitaire
- Commission Régionale du Football Diversifié
- Commission Régionale Médicale et Santé
- Commission Régionale du Statut des Educateurs
- Commission Régionale des Sélections
- Commission Régionale de l'Arbitrage
- C. R.de Détection, de Recrutement et de Fidélisation des Arbitres
- Commission Régionale du Statut de l'Arbitre
- Commission Régionale des Jeunes
- Commission Régionale Statuts et Règlement et Contentieux
- Commission Régionale de Discipline
- Commission d'Appel Régionale et d'Appel de Discipline
- Commission Régionale de Réécriture des Textes et Règlements
- Commission Régionale de Surveillance des Opérations Electorales
- Commission d'Organisation des Coupes et des Trophées Sportif et des Compétitions Internationales
- Commission Régionale Gestion des Délégués
- Commission Régionale de Féminisation du Footb
- Commission Régional du Fond D'aide au Football Amateur
- Commission Régionale de Contrôle des Clubs /Gestion des Clubs

Les membres du Conseil de Ligue valident à l'unanimité des membres présents.

Les autres Commissions seront présentées lors d'un prochain Conseil de Ligue.

Le Président évoque ensuite les missions des Commissions et leur périmètre qu'il semble opportun de redéfinir. Il semble opportun d'organiser une réunion avec l'ensemble des Présidents de Commissions et il mandate donc Teddy Flereau pour organiser cette réunion.

2- Point sur les sélections

Gérard Pinson, en charge des sélections, réalise un point global sur l'ensemble des sélections.

Concernant les Gwada boys, deux échéances contre Antigua et Cuba pour la Nations League avec pour objectif de terminer 1^{er} de la Poule. La problématique liée à la libération des joueurs professionnels est évoquée ainsi que la préparation de ces rencontres.

Concernant les sélections jeunes, féminines et footballs diversifiés (futsal et beach), les membres du Conseil de Ligue espèrent un retour à la normal.

La sélection U17 masculine est qualifiée pour les éliminatoires CONCACAF au Guatemala en février. Fin octobre les regroupements débutent et ce jusqu'au départ en compétition.

Concernant les sélections U19-U20, des modalités administratives sont en discussions afin de lancer la saison et les diverses échéances.

Un point est également réalisé sur les sélections u13 u14 et u15.

Concernant les féminines, un chantier est à mettre en place notamment afin de structurer et d'accompagner au mieux ces dernières. Il s'agit d'une des priorités du Conseil de Ligue. Les membres rappellent qu'il est essentiel de fournir des orientations précises. Cette approche est également celle qui est arrêtée pour les sélections en lien avec le football diversifié (beach soccer et futsal).

Les membres du Conseil de Ligue s'accordent sur le fait qu'il reste encore beaucoup de travail pour faire repartir l'ensemble des sélections, mais ils sont confiants sur le fait qu'elles pourront enfin prendre part aux échéances internationales auxquelles elles prétendent.

Philippe Maquiaba, Vice-Président en charge du football féminin, évoque l'organisation de la sélection u20 féminine qui doit se rendre aux éliminatoires en Mai et, le cas échéant, aux phases finales en juin. Il souhaite avoir des précisions sur le staff de cette sélection. Gérard Pinson rappelle que le cadre administratif est en cours de finalisation et que l'ensemble des membres du Conseil de Ligue auront les informations.

Le Président propose à Gérard Pinson d'envoyer le tableau complet des sélections à l'ensemble des membres du Conseil de Ligue.

3- Point sur les délégués

Le Secrétaire général évoque la réunion de rentrée des délégués qui s'est tenue au CREPS.

Outre la présence du Président de la Commission des délégués, Joel Razin, le Conseil de Ligue était représenté par Philippe Maquiaba et Teddy Flereau.

Lors de cette réunion ont été évoqués le rôle important des délégués avant, pendant et après les rencontres. L'accent a été mis sur l'importance des rapports qu'ils doivent transmettre au secrétariat général dans les heures qui suivent la rencontre.

Au-delà de ces éléments, le Règlement Intérieur ainsi que la « Charte du délégué » ont été amendés. Les membres du Conseil de Ligue valident ces éléments à l'unanimité des membres présents. Un

chemin de fer leur a également été remis afin de faciliter leurs interventions avant, pendant et après les rencontres. Le directeur informe les membres du Conseil de Ligue que le service juridique travaille sur une trame de rapport qui aidera nos délégués dans leurs tâches. Cela permettra en outre d'identifier les délégués en difficultés et de les accompagner dans cette rédaction.

4- Présentation du P2A actualisé

Le Directeur présente le P2A actualisé aux membres du Conseil de Ligue.

Le Président rappelle que cet outil doit permettre à tous les acteurs de la Ligue de pouvoir anticiper les actions. Il appartient ainsi à tous de s'approprier le P2A. Ce dernier doit permettre à la ligue d'atteindre ses objectifs tout en étant performants.

5- Restitution du sondage sur l'arbitrage

Le Directeur expose le cadre ayant conduit à la réalisation de ce sondage.

Les membres du Conseil de Ligue tirent les enseignements de ce diagnostic et entendent mettre en place un « Plan Marshall » en direction de notre arbitrage local. L'accélération du recrutement du CTRA ainsi que l'accompagnement de la CRA en sont des clefs de voûte.

Le Président informe les membres qu'il y aura courant du mois de novembre une conférence débat en lien avec l'arbitrage.

6- Points sur les licences

Le Directeur réalise un point sur l'évolution du nombre de licences et la catégorisation de ces dernières.

Après une diminution significative lors de la crise sanitaire, les membres du Conseil de Ligue constatent une augmentation du nombre de licences par rapport aux saisons 2020-2021 et 2021-2022.

Un nouveau point d'étape sera réalisé lors du prochain Conseil de Ligue du mois de Novembre.

7- Présentation du règlement du challenge du meilleur buteur R1 Vito

Le Directeur présente le Règlement du Challenge du meilleur buteur de la Régionale 1-Vito.

Après échanges et débats, les membres du Conseil de Ligue valident ce règlement à l'unanimité des membres présents.

8- Présentation des règlements du meilleur joueur et du meilleur entraîneur R1 Vito, R2, R3, Régionale féminine, Long Horn Futsal by LGF, Futsal féminin

Le Directeur présente les règlements du meilleur joueur et du meilleur entraîneur de la Régionale 1 Vito, Régionale 2, Régionale 3, Régionale féminine, Long Horn Futsal by LGF et du championnat de Futsal féminin.

Après échanges et débats, les membres du Conseil de Ligue valident ce règlement à l'unanimité des membres présents.

9- Présentation du règlement des titres de champions et vainqueurs de coupes.

Le Directeur présente le règlement des titres de champions et vainqueurs de coupes.

Après échanges et débats, les membres du Conseil de Ligue valident ce règlement à l'unanimité des membres présents

10- Règlement des compétitions jeunes

Les membres échangent et débattent concernant le règlement des compétitions jeunes pour la saison 2022-2023 et proposent une prochaine réunion lundi 10 octobre 2022 après les brassages pour une validation définitive.

11- Questions diverses

- Demande du CSM pour la rencontre CSM/RED STAR

Le CSM demande l'autorisation d'organiser un match de gala dans le cadre de la lutte contre le cancer. Ils souhaitent en outre qu'une partie de la recette soit reversée.

Le Conseil de Ligue valide cette proposition à l'unanimité des membres présents.

- Coupe Vyv

Philippe Maquiaba évoque l'actualité de cette compétition et notamment le changement de format. En effet, la Guyane ne pouvant accueillir la Coupe Vyv cette année, la Guadeloupe organisera la compétition à la mi-janvier 2023.

Les membres du Conseil de Ligue valident cette proposition à l'unanimité.



Les membres de Ligue conviennent de se réunir lundi 10/10/2022 afin de terminer les autres points de l'ordre du jour et les autres questions diverses.

La séance est levée à 23H15

Le Président

Le Président

Jean DARTRON



Le Secrétaire Général

Le Secrétaire Général

Lucien VANI

